



Daniel
GUILLOT
79

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Octobre 1989

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Nouveau conseil municipal

Dix ans déjà comme maire

Après dix ans comme maire, je voudrais vous traduire mon attachement pour ce village qui m'a accepté comme gestionnaire de ses problèmes comme de ses développements.

Le village n'a pas changé et pourtant, nous y avons beaucoup travaillé avec les nombreux conseillers et conseillères qui se sont succédés.

Nous avons d'abord voulu conserver à ce village une personnalité forte. Nous avons cru que le patrimoine autant bâti que naturel devait être protégé. Nous avons adopté une réglementation qui respectait ce que trois siècles de tradition avaient façonné. Nous avons fleuri avec vous divers coins de la municipalité. Et nous avons voulu conserver le couvert boisé qui fait la richesse de notre milieu de vie.

Nous avons cru aussi qu'il fallait des infrastructures saines. C'est pourquoi nous avons rénové les rues, les unes après les autres depuis dix ans. Nous avons fait les trottoirs. Nous avons amélioré les endroits dangereux sur le Chemin du Bout-de-l'île aux hauteurs des rues Ferland et de l'Église. Et nous avons repris en main notre système d'éclairage.

Nous avons cru que nos jeunes (et les moins jeunes) devaient avoir des aires de loisirs. La patinoire, le rond de glace, les tennis, le champ de balle, les jouets pour les petits, tout est venu d'une année à l'autre enrichir nos loisirs.

Sur le plan culturel, nous avons accueilli la première bibliothèque de prêt à l'Île. Nous avons encouragé les concerts de Musique de Chambre de Sainte-Pétronille.

Nous avons encouragé l'ouverture de la première garderie de l'Île chez nous.

Pourtant, tout ça fait partie maintenant de notre vie quotidienne. Et ce sont d'autres problèmes, d'autres initiatives, d'autres développements qu'il faudra régler, mettre de l'avant ou réaliser au cours des quatre prochaines années.

Pour réaliser tout ça, il a fallu que vous appuyez moralement vos différents conseils municipaux qui se sont succédés.

Au nom de tous les conseillers qui ont oeuvré avec moi depuis dix ans et à mon nom personnel, merci de votre confiance. Nous avons fait ensemble un village dont nous sommes fiers.

Élus par acclamation

Le 13 octobre marquait la fin des mises en candidature. Cette année, tous les postes étaient éligibles. Deux conseillers ont décidé de ne pas renouveler leur mandat, soit Lise Drolet et Peter Dunn. Un troisième poste de conseiller était déjà vacant. Nous sommes heureux d'accueillir Jacques Grisé, Martine Dubé et Marie-France Desrosiers à titre de nouveaux conseillers à la municipalité de Sainte-Pétronille. Évidemment, comme il n'y a pas eu de contestation, il n'y aura pas d'élections dans notre municipalité le 5 novembre prochain. Le nouveau conseil municipal est donc constitué du maire Bernard Dagenais et de six conseillers dont voici la listes:

Monsieur Bernard Dagenais 11, rue Horatio-Walker	828-2842
Monsieur Pierre Boré 222, chemin du Bout-de-l'île	828-9247
Madame Marie-France Desrosiers 58, rue des Pins Sud	828-9043
Monsieur Côme Drolet 7, rue Ferland Sud	828-2302
Madame Martine Dubé 48, rue d'Orléans	828-9995
Monsieur Jacques Grisé 6, rue des Hêtres	828-9830
Monsieur Irénée Patoine 13, rue Gagnon	828-9451

Bernard Dagenais
Maire

Affaires municipales



PROVINCE de QUEBEC
Municipalité de

VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Une demande de dérogation mineure a été présentée par madame Jacqueline Caron et monsieur Georges Calavre sur le lot 1-601 à l'effet de réduire la marge de recul arrière de 7.5 mètres à 3 mètres pour la construction d'une maison.

Le comité consultatif de l'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogations mineures.

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra lundi le 6 novembre mille neuf cent quatre-vingt-neuf, à 20 heures, à la Mairie, 3 rue de l'Eglise à Ste-Pétronille.

A cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNE à Ste-Pétronille
jour de octobre mil neuf cent ce 19ième
quatre-vingt-neuf

Secrétaire-Trésorier

Les feuilles d'automne

Il est bon de ramasser les feuilles qui jonchent le sol avant la venue de la neige. On favorise ainsi l'aération des pelouses et leur émergence le printemps suivant. Mais voilà, que peut-on faire de nos feuilles mortes? La façon la plus expéditive de s'en débarrasser est d'y mettre la feu. Par contre, cette technique n'est pas conforme aux règlements municipaux qui interdisent les feux à ciel ouvert parce que le feu risque de se propager et les résidus de feuille carbonisés menacent l'environnement. Alors, pourquoi ne pas mettre vos feuilles mortes dans des sacs de plastique? La municipalité pourra vous aider à en disposer par l'intermédiaire de son service de cueillette de vidange. Si le nombre de vos sacs atteint des proportions impressionnantes, nous vous suggérons de distribuer vos vidanges en deux ou trois fois.

Les abris d'auto

En vertu du règlement sur «les abris d'hiver», nous vous rappelons que ces abris doivent rencontrer certaines conditions pour être conformes à la réglementation municipale:

- 1° l'abri ne peut être érigé qu'entre la période du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante;
- 2° l'abri ne peut être érigé que sur une voie de stationnement ou sur sa voie d'accès;
- 3° cette construction doit être revêtue de façon uniforme, en tissus de fibres synthétiques ou en panneaux démontables;
- 4° elle devra être éloignée d'au moins 5 pieds (1,52 m) des limites du terrain sur lequel elle est érigée.

Mais vous pouvez peut-être faire mieux! Si vous possédez l'espace suffisant, rassemblez vos feuilles en tas dans un endroit un peu à l'écart de votre terrain et laissez les se décomposer. Plutôt que de partir en fumé, cette matière organique précieuse pourra, une fois transformé en humus, améliorer le sol de votre jardin, autour de vos fleurs et de vos haies.

Produire son compost

La production du compost est simple. Il s'agit de rassembler vos débris végétaux en une couche d'environ 6 pouces et de les recouvrir d'une couche de terre d'environ 1 pouce et de répéter l'opération (6 pouces de feuilles/ 1 pouce de terre/ 6 pouces...). Vous favoriserez le compostage en utilisant de la terre organique (couche superficielle de sol ou terre à jardin) et un peu de chaux entre les couches. Vous pouvez délimiter l'espace par des piquets et refermer avec un grillage ou des planches ajourées. Mais souvenez-vous avant tout que les micro-organismes travaillent mieux dans l'ombre... Ainsi, est-il indispensable d'établir votre compost à un endroit ombragé; c'est également plus discret. Sinon, recouvrez-le d'une toile ou d'un polythène noir. Au printemps suivant, il est préférable de mélanger votre tas de compost qui sera ainsi, dès l'automne, complètement décomposé et prêt pour l'épandage.

Nouveau rôle d'évaluation

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a passé une résolution pour commander un nouveau rôle d'évaluation municipale pour le 1er janvier 1991. Le rôle d'évaluation en vigueur à Sainte-Pétronille ne représente plus que 46% de la valeur réelle des propriétés. La loi oblige les municipalités à refaire leur rôle d'évaluation lorsque celui-ci représente moins que 60% de la valeur réelle. C'est la firme d'évaluation «Jacques Paquet» qui sera affectée à cette tâche. Pour bien remplir son mandat, nous vous demandons de bien vouloir collaborer avec l'évaluateur lorsqu'il viendra vous visiter.

Cueillette des vidanges

À partir du 1^{er} novembre, la cueillette régulière des vidanges ne se fera plus qu'une fois la semaine. De plus, nous vous rappelons que c'est jeudi, le 26 octobre prochain qu'aura lieu la cueillette spéciale des grosses vidanges pour cet automne. Seuls certains rebuts seront ramassés. Parmi ceux-ci, on compte évidemment les ordures ménagères recueillies chaque semaine. On fera également la cueillette des meubles et des articles ménagers, des poêles, des réfrigérateurs, des fournaies, des sommiers et des matelas, des journaux de même que des rebuts en général..

Par contre, on ne ramassera pas les déchets produits en quantité industrielle, de même que le fumier, la terre, le gravier, le sable, le béton, l'asphalte, les tuyaux, les matériaux de construction, les débris de chantiers de construction, les débris d'incendie, les explosifs, les pièces d'automobiles de grande dimension et les liquides.

Une invitation de l'AFEAS

Une invitation pour vous mesdames, membres ou non-membres de l'AFEAS.

L'AFEAS de l'île d'Orléans a repris ses activités et vous invite à sa réunion mensuelle de novembre.

Date: Mercredi, le 15 novembre 1989

Lieu: Bibliothèque Oscar Ferland
515, route des Prêtres
Saint-Pierre, I.O

Heure: De 20h00 à 22h00

Sujet: arrangement floraux (des Fêtes)

Coût: \$4.00 pour les non-membres

RÉCUPÉRATION

Les membres du Club de Taekwon-Do sont en pleine effervescence. Voici le temps de la CAMPAGNE DE FINANCEMENT.

Cette campagne se veut d'ENTRE-AIDE. Nous vous aidons à débarrasser vos armoires et votre sous-sol des contenants «CONSIGNÉS» (bouteilles, canettes) «ET» vous nous aidez à pratiquer un sport éducatif excellent pour le corps et pour l'esprit. Nous nous rendrons chez vous la fin de semaine de 11-12 novembre, faites-en une bonne réserve pour nous!!!

Si vous n'êtes pas visités, téléphonez-nous à 828-2574, 828-9938.

Nous vous remercions de votre aide

*Le Club de taekwon-Do
de l'île d'Orléans*



La forme par le Taekwon-Do

Le club de Taekwon-do de l'île d'Orléans a repris ses activités en septembre aux locaux communautaires de Saint-Laurent. Près de 35 personnes, adultes et jeunes sont inscrits. Bravo à tous ceux et celles qui relèvent le défi, la forme par le Taekwon-do.

Afin de mieux vous informer, voici quelques éléments concernant ce sport si éducatif.

Taekwon-do:

Art martial, d'origine coréenne, utilisant les pieds et les mains, se voulant à la fois un sport et une philosophie.

But:

Promouvoir l'avènement d'une société meilleure

Objectifs:

- 1° Maintenir une bonne santé physique (aspect sportif) par l'amélioration:
- . du transport d'oxygène dans les tissus,
 - . de la force des muscles
 - . de la capacité de relaxation
 - . de la coordination et de la souplesse
 - . de la concentration et de la mémoire

2° Développer la personnalité (aspect philosophique) par le respect des valeurs humaines dont:

- . la courtoisie
- . l'intégrité
- . le contrôle de soi
- . la persévérance
- . le courage

et par le système de grades et de ceintures qui constitue un moyen de reconnaître et de respecter la compétence, l'expérience et l'autorité.

À suivre ...

Le Club de taekwon-Do de l'île d'Orléans

Marius Dubois

Tout près de nous, sur l'île d'Orléans, vit un peintre dont l'oeuvre est d'une grande beauté: Marius Dubois.

Originaire de Plessisville, il fait ses études à Québec. Diplômé en sculpture aux Beaux-Arts en 1968, il devient la même année boursier de ministère de l'Éducation du Québec. Il se rend alors à Londres pour poursuivre des études en peinture. De retour au Québec en 1970, il se consacre à la peinture à l'huile, pour ensuite exposer au musée des Beaux-Arts de Montréal, au musée du Québec et au Salon International de Bâle, en mai 1972. Marius Dubois est installé au Québec depuis 1975. Plus récemment, un de ses tableaux «La Vierge à l'Enfant» a été remis à Jean-Paul II lors de la visite du pape au Québec et Madame Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, lui a commandé l'exécution de son portrait officiel.

Son oeuvre, figurative, a été inspiré par celle des maîtres de la Renaissance. On retrouve dans ses tableaux un grand souci de réalisme et une perfection dans le détail. Bien qu'il peigne aussi des sujets profanes comme le paysage et le portrait, il se dit très attiré par la mythologie et par différents thèmes de la religion chrétienne.

Les peintures de l'artiste nous accrochent par leur intimité et leur intensité. Ses personnages nous observent, leur regard nous questionne. Il n'y a qu'à voir les portraits et le auto-portraits peints récemment pour constater jusqu'à quel point le peintre nous rend présente cette intensité qui habite ses personnages.

De par son sens de la composition, de l'harmonie, de la couleur, l'artiste nous propose, à travers ses toiles, son propre idéal de beauté, une beauté qui allie «symbolisme personnel et contrainte de la tradition».

Il sera sans doute possible de voir prochainement quelques oeuvres du peintre à Sainte-Pétronille. Si «heureusement» cette exposition a lieu, un conseil: ne la manquez pas.

Madeleine Tremblay



Halloween



L'halloween, souvenir d'une vieille fête Celte inspirée par la venue des jours sombres, sans vie; cette noirceur qui persistait jusqu'au solstice d'hiver (Noël, la fête de l'espoir) est chaque année l'occasion de réjouissances pour les enfants. L'halloween, c'était la fête des âmes errantes ou des esprits errants....d'où ces déguisements dont s'affublaient les adultes en quête d'offrandes pour les morts, pour éloigner leurs esprits et leur assurer le repos. Depuis le milieu de l'ère chrétienne, cette fête est devenue la Toussaint, la fête de tous les saint, de ceux qui sont déjà en paradis; et de nos jours, il n'y a plus que les enfants pour se déguiser en quête de quelques friandises.

Alors, accueille-les ... pour apaiser les âmes errantes.

Richard Boivin